

Notes sur quelques prélats assistant au concile de Bâle 1431-1449

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **45 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES
SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK
ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1931

A° XLV

N° 4

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAEHELIN

Notes sur quelques prélats assistant au Concile de Bâle
1431—1449.

Il y a cette année exactement cinq cents ans que s'ouvrait à Bâle le fameux Concile qui en 1438 entra en conflit avec le pape Eugène IV et élut un antipape, Felix V (Amédée VIII de Savoie). C'est donc fort à propos que M. M. Harot, Galbreath et Staehelin tentent aujourd'hui de déterminer les propriétaires de certains blasons se rapportant à ce Concile. *Red.*

A la suite de la très intéressante étude de M. W. R. Staehelin, relative aux armoiries du Concile de Bâle, 1431—1449, parue dans les *Archives héraldiques suisses*, il nous a semblé opportun de signaler quelques identifications d'armoiries de prélats français.



Fig. 104.



Fig. 105.



Fig. 106.

Le lecteur voudra bien se reporter à l'année 1916 des *Archives héraldiques* aux figures que nous signalons, ce qui nous permettra de simplifier les descriptions et d'éviter les répétitions.

Le premier des deux écus (fig. 104) représentés, p. 10 de ladite année, fig. 16, peut se blasonner comme suit: *Coupé, au premier de sable, au lion naissant, couronné d'argent; au deuxième d'azur, au rameau de sinople.* Il me paraît pouvoir être attribué à Pierre VI de La Treille (alias: Latreille ou La Trilline?), évêque de Lodève de 1430 à 1441.

Nous trouvons, aux émaux près, les armes de ce prélat, qui fut aussi nonce du pape Martin V, blasonnées dans des ouvrages modernes¹⁾ qui n'ont que le

¹⁾ Fisquet, *La France Pontificale*. Montpellier, deuxième partie. Paris 1870, p. 404. — L. Sandret, *Revue Nobiliaire*. Tome IV. Paris 1866, p. 259.

défaut de ne pas avoir indiqué leurs sources: *D'or, à la treille ou vigne de sable, au chef de gueules chargé d'un lion naissant d'or, armé et lampassé de gueules, et montrant la partie supérieure de sa queue* (sic).

Le second écu (fig. 105), représenté sous la figure 16, ressemble énormément à celui, très caractéristique, de la famille de Bourbon-La-Marche: *D'azur, à la bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, brochant sur le tout*.

Je dis qu'il ressemble mais non qu'il peut s'identifier, car, à cette époque, la famille de La Marche avait réduit le semé de fleurs de lis au nombre de trois fleurs, tout comme la famille royale de France.

Conrad Schnitt, sauf erreur de sa part, indique six fleurs de lis. Il les place sur les losanges, comme l'ont toujours fait les peintres verriers qui ne pouvaient découper les fleurs suivant leur contour réel beaucoup trop compliqué, formant ainsi un champ fuselé ou losangé, dans lequel le contour des fleurs de lis était repris en noir sur des losanges d'or.

Quoiqu'il en soit, le seul personnage de cette famille susceptible d'avoir été présent à Bâle, pendant le Concile, serait Jacques II de Bourbon, comte de La Marche et de Castres, grand-chambellan de France, lequel, après une vie mouvementée comme celle de la plupart des seigneurs de l'époque, las du monde, se fit cordelier à Besançon où il mourut, le 24 septembre 1438, à l'âge de 68 ans.

L'écu représenté page 65 (fig. 106), sous la fig. 52, chargé d'un lion issant du trait d'un coupé et posé sur une croix tréflée, emblème de la dignité archiépiscopale, me paraît pouvoir être attribué à François de Conzié ou de Gonzié, archevêque de Narbonne. Ce prélat, d'une famille noble de Savoie, était né dans le Bugey en 1356; docteur ès-lois du diocèse de Genève, il fut dès l'âge de 24 ans pourvu de l'évêché de Grenoble, devint ensuite archevêque d'Arles en 1388, puis de Toulouse en 1390, pour être appelé l'année suivante au siège de Narbonne. Il mourut à Avignon le 31 décembre 1432.

Ses armoiries sont généralement décrites comme suit: *D'azur, au chef d'or, chargé d'un lion issant de gueules*¹⁾. Ce sont ces mêmes armoiries dont faisait encore usage, peu de temps avant la Révolution, Mgr. de Conzié, évêque d'Arras.

D'autres auteurs²⁾ attribuent un champ de sable, au lieu d'azur, comme pour donner raison au dessin que nous a conservé Conrad Schnitt; cette particularité n'en est, ce nous semble, que plus précieuse pour confirmer notre identification.

À côté des détails héraldiques, il nous paraît bon de signaler que si les biographes³⁾ ne disent pas qu'il fut présent à la première session du Concile de Bâle, en 1431, ils mentionnent cependant qu'il était vicaire général du Concile dans la ville d'Avignon et le Comtat Venaissin. Ce dernier titre et sa parenté avec le Cardinal d'Arles (qui était son neveu) suffisent pour motiver sa présence à Bâle et celle de son blason au «Deutschen Haus».

Disons pour terminer que Blancard, dans son «Iconographie des sceaux des Bouches-du-Rhône», a décrit le sceau du prélat, mais avec quelques inexactitudes de détails⁴⁾.

¹⁾ Abbé Cayre, *Histoire des Evêques et Archevêques de Toulouse*. Toulouse 1873, p. 240. — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. — E. Harot, *Armorial des Evêques et Archevêques de Toulouse*. Toulouse 1907, p. 5.

²⁾ Fisquet, *loc. cit.*, Métropole d'Aix (seconde partie), deuxième édition, p. 617.

³⁾ Fisquet, *loc. cit.*, Métropole d'Aix, pp. 611 à 618. — Abbé Cayre, *loc. cit.*, pp. 234 à 240.

⁴⁾ Planche CIX N° 5; il l'attribue à tort à François de Clermont-Lodève.

En ce qui concerne la fig. 117, de la page 144, nous ne croyons pas que l'écu timbré d'une mitre soit celui d'un prélat français, car l'ours est un animal très rare dans l'héraldique de ce pays.

Le troisième écu indiquerait plutôt, par ses meubles (une ramure de cerf sur une montagne) qu'il est celui d'un personnage vivant dans un pays de langue allemande. Ces meubles héraldiques sont trop caractéristiques pour ne pas croire que C. Schnitt s'est trompé dans son attribution, d'ailleurs assez peu précise.

E. Harot.

Aux notes savantes de M. E. Harot sur des prélats français qui assistaient au Concile de Bâle, nous osons ajouter quelques renseignements sur des prélats anglais. Que l'on nous permette d'abord une petite divagation sur les meubles aux armes de l'évêque Thomas Polton de Worcester (fig. 1) de l'année 1916 des Archives héraldiques). L'écu porte *d'argent à trois molettes d'éperon de sable, percées d'or*. Les panneaux de la chartreuse ayant été repeints au moins une fois, on pourrait trouver bizarre la coloration différente des trous des molettes, ou même douter de l'authenticité de cet émail. Toutefois les molettes coloriées de cette façon, si elles sont presque inconnues dans l'héraldique du continent, ne sont pas trop rares en Angleterre. Ainsi un armorial de 1280—1295 environ, appartenant à la Société des Antiquaires de Londres, nous apprend que Simon de Hershams portait *de sable à deux molettes d'or percées de gueules*¹⁾. Dans un autre armorial de la fin du XIV^e siècle, «Jenyn's Roll», au College of Arms, à Londres, Monsr. Gerard Salvaine porte *d'argent au chef de sable chargé de deux molettes d'or percées de gueules*²⁾. Le même personnage, Monsr. Gerard Salvayne, paraît portant les mêmes armes dans un armorial de 1400 environ, en compagnie de Mos. John de Clynton et de Monsr. Thomas de Clynton, qui portent *d'argent au chef d'azur chargé de deux molettes d'or percées de gueules, brisé par Thomas d'un lambel d'hermines*³⁾. Enfin, une très belle étole au Victoria and Albert Museum, à Londres, datant du commencement du XIV^e siècle et brodée de 38 écus (parmi lesquels celui de Grandson), montre les armes :

Chetwynde, *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes du même, percées de gueules*.

Rydmore, *de gueules à trois molettes d'or percées d'azur*.

Oxenham, *de gueules à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes de 8 pointes du même, percées d'azur*⁴⁾.

A la page 5 de l'article de M. Staehelin nous trouvons l'écu de Guillaume, abbé de York (fig. 107). C'est Guillaume de Wellys, élu abbé du monastère bénédictin de Ste-Marie de York en 1423, évêque de Rochester 1437—1444, dont la visite à Bâle peut être prouvée par documents⁵⁾. Par lettres patentes de l'an 12 Henri VI «*Will. ab. B. M. Ebor. miss. ad. gen. Consil. Basil. lic. carian. 1000 marc. 13 Maij*». Ce charabia veut dire que l'abbé eut le 13 mai 1433 permission

¹⁾ *Archaeologia* XXXIX (1863), p. 404.

²⁾ *The Reliquary* 1880 et tirage à part s. l. d.

³⁾ Willement, *A Roll of Arms of the Reign of Richard the Second*. Londres 1834. Frontispice.

⁴⁾ Victoria and Albert Museum. *Catalogue of English Ecclesiastical Embroidery*. 1930. Vol. XXI.

⁵⁾ Dugdale, *Monasticon Anglicanum*, ed. 1846. III, p. 539, note K.

d'exporter du royaume la somme de mille marcs d'argent, étant en mission auprès du Concile de Bâle. Dans le registre des documents émanant de Wellys comme évêque de Rochester, les armes de notre prélat sont peintes, montrant également

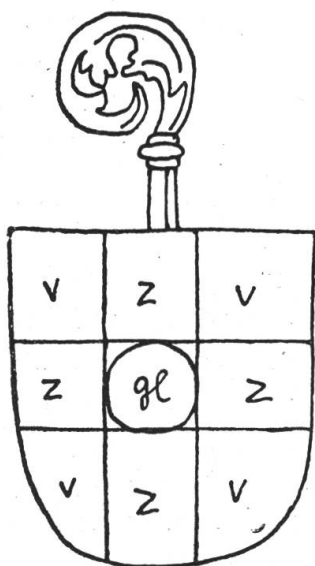


Fig. 107.

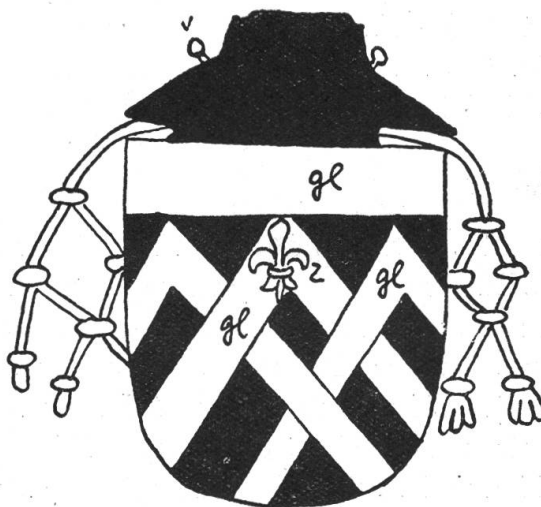


Fig. 108.

quatre points équipolés, mais d'or et de sable au lieu d'argent et de gueules, et chargées de quatre lions à la queue fourchée et couronnés d'or au lieu du besant¹⁾. Y-a-t-il erreur? Nous croyons plutôt qu'il s'agit chez Schnitt des armes de l'abbaye

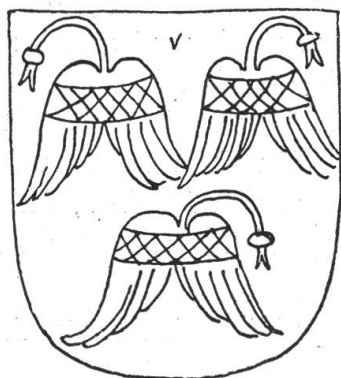


Fig. 109.



Fig. 110.

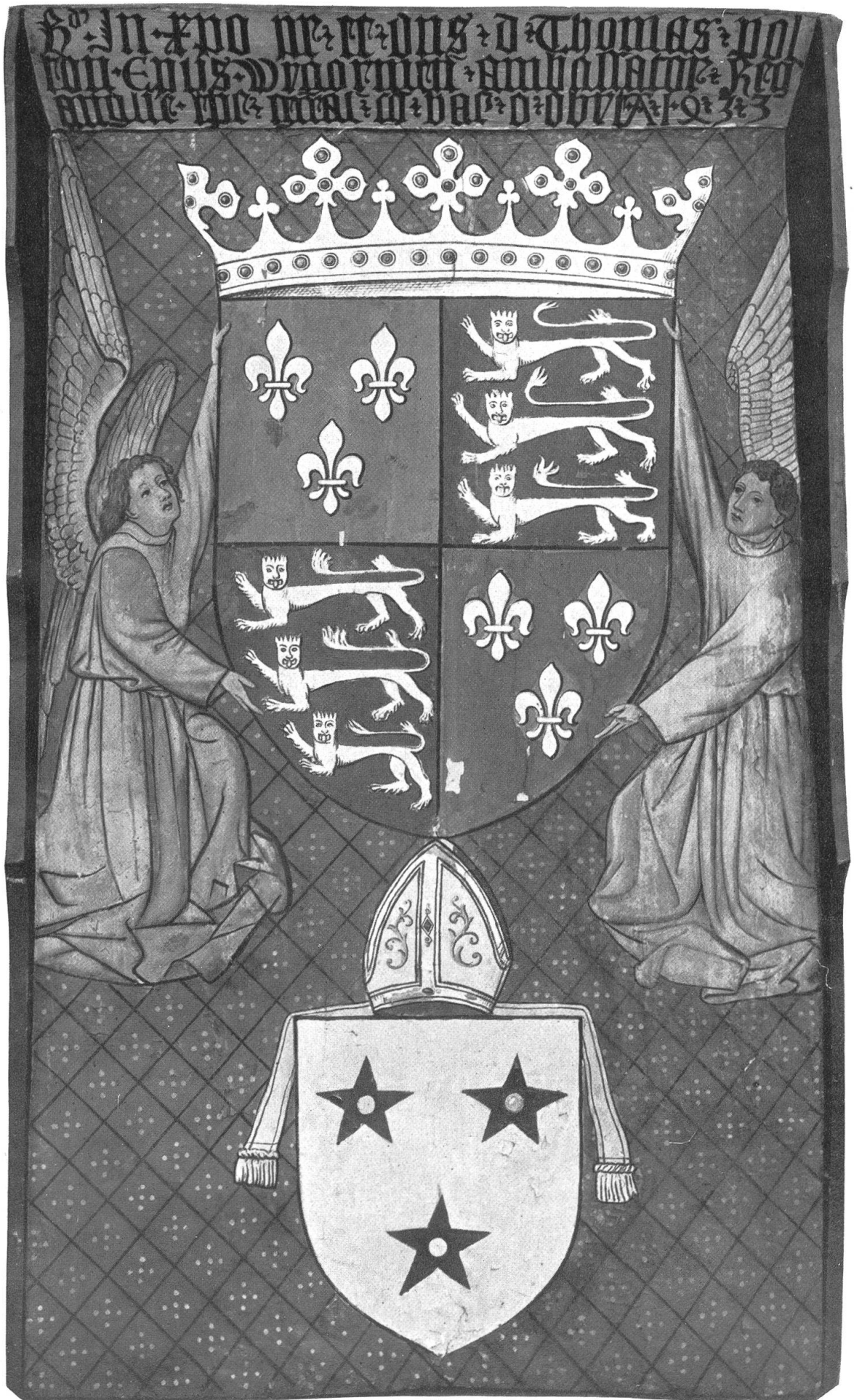
plutôt que de celles de l'abbé. L'abbaye porte en effet, d'après le Rôle du Parlement de 1512²⁾, d'argent à la croix de gueules chargée en abîme d'un bezant d'or portant l'image d'un roi à mi-corps, ce qui correspond assez exactement à l'écu indiqué par Schnitt.

Quant à Robert Fitzhugh, évêque de Londres, que Schnitt appelle à tort Jean, nous savons qu'il fut consacré le 16 septembre 1431 à Foligno, étant en mission à la cour du pape. Sans doute passa-t-il par Bâle sur son chemin de retour. Il était le troisième fils du Lord Henri Fitzhugh, fut élu évêque d'Ely en décembre 1435 et mourut bientôt après³⁾ (fig. 108).

¹⁾ Bedford, *The Blazon of Episcopacy*. Oxford 1897, p. 106.

²⁾ Brit. Mus. Add. MS. 583,1; Belle copie du XVIIIe siècle; d'après Dugdale, *op. cit.* III, p. 5.

³⁾ Le Neve, *Fasti Ecclesiae Anglicanae*, Oxford 1854. Vol. I p. 338, II p. 296.



Panneau aux armes de l'évêque Thomas Polton de Worcester,
ambassadeur du roi d'Angleterre.

«*Thomas Dekan von Salzburg*» cache à peine Thomas Brouns, doyen de Salisbury dont il a été déjà fait mention à la page 4 de l'article de M. Staehelin. Ces armes ne sont pas connues en Angleterre, Bedford (*op. cit.*) lui attribuant deux autres blasons différents sans autre indication de source que des listes épiscopales bien postérieures. Il n'y a pas lieu à douter de l'exactitude de Schnitt (fig. 109).

Enfin encore une hypothèse d'identification d'un blason italien. L'écu (fig. 110) est, croyons-nous, celui de Dominic Capranica, qui fut reconnu cardinal par le Concile. Son monument dans l'église dominicaine de Sta-Maria sopra Minerva à Rome montre un blason composé de trois arbres entourés d'une corde à laquelle est attaché une ancre à triple crochet. Le chapé, le blason de l'ordre de St-Dominique, ne saurait étonner dans l'écu du futur cardinal, qui, s'il ne paraît pas être entré dans l'ordre des Prêcheurs, était certainement lié de bien près avec l'ordre.

D. L. Galbreath.

Nous profitons de la publication de ces notes commémoratives du cinquième centenaire de l'ouverture du Concile de Bâle pour compléter l'identification d'un



Fig. 111.



Fig. 112.

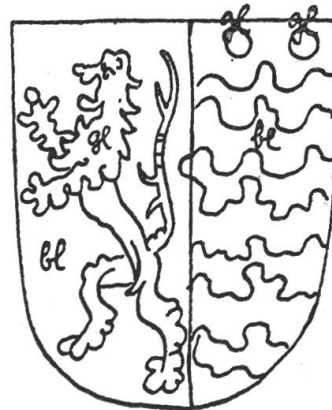


Fig. 113.

évêque de Marseille, dont Stückelberg publia le sceau dans un article, il y a quinze ans.¹⁾ Son nom donné comme Etienne Ploner, devrait se lire Plover. La forme définitive du nom est Plouvier (fig. 113).

Ce personnage naquit à Valentine (Haute-Garonne), se fit chartreux et devint docteur en décrets, auditeur du Saint palais apostolique et archidiacre d'Embrun (Hautes-Alpes). Ami personnel du cardinal Louis Aleman il fit partie de la délè-

¹⁾ *Archives héraldiques* 1916. p. 149.

gation envoyée par le Concile à Ripaille pour annoncer à Félix V, son élection, ce qui lui valut le siège épiscopal de Marseille. Il ne réussit toutefois jamais à prévaloir contre le titulaire légitime de ce siège; il fit ce qu'il put. Nous le trouvons vicaire-général de l'évêque de Lausanne, Georges de Saluces¹⁾. Comme tel il visita, le 6 août 1447, l'église de Wiler vor Holz, au Canton de Fribourg. Etienne Plover doit avoir été assez fortuné, car il fit en 1441 de belles donations à la chartreuse de Bâle tant pour le grand et le petit cloître, que pour l'autel des Saints Confesseurs sur le jubé, en raison desquelles le chapitre lui accorda à voix unanime le privilège d'habiter une cellule à la chartreuse et d'y trouver sépulture.

C'est sans doute au temps où il était archi-diacre d'Embrun (il fut privé de l'archi-diaconat par Nicolas V)²⁾, qu'il réussit à établir sa famille en Dauphiné, à Valence. Plusieurs membres de la famille furent présidents de la Chambre des Comptes de Dauphiné au seizième siècle. Ils possédaient les seigneuries de Voreppe, d'Assieu et de Surieu. La famille s'est éteinte vers la fin du XVIIe siècle dans les San Severino, Princes de Salerne (refugiés en France), dans les Frère, seigneurs de Pellafol et la Frette et les Vèze³⁾.

Pour finir nous publions encore ici deux sceaux:

1. Celui du plus grand personnage du Concile, grand électeur de Félix V, du Bienheureux cardinal Louis Aleman⁴⁾, dit le Cardinal d'Arles, sceau qui n'était pas connu en 1916 (fig. 111). Il se trouve aux archives d'Etat de Bâle, attaché à un acte de l'année 1446. (Klosterarchiv Kartause N^o 167.)

2. Celui d'Hugues des Orges, archevêque de Rouen, qui après avoir joué un rôle très effacé à Bâle, y mourut dimanche le 19 août 1436 et fut inhumé à la collégiale St. Pierre. Le 30 août, un service funèbre fut célébré dans cette église. L'officiant fut Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, primat des Gaules, et Thomas de Courcelles y prononça l'oraison funèbre de l'archevêque défunt⁵⁾ (fig. 112).

W. R. Staehelin.

Heraldik in der Pharmazie.

Von JOSEPH ANTON HÄFLIGER, Basel.

In Band 1930 dieser Zeitschrift sind unter obigem Titel eine Anzahl heraldische Dinge aus dem Apothekenwesen besprochen worden. Zu den dort angeführten Gildefahnen aus Paris, St. Lô-Caën, Mayenne, Lille und London scheint eine weitere, bisher unbekannte, aus Venedig zu kommen. Wir meinen diejenige, welche als Fig. 50, S. 59 dieses Bandes in Copie aus dem Freiburger Fahnenbuch abgebildet wurde.

Herr P. Aebischer, welcher uns den interessanten Fund mitgeteilt hat, macht keine Angaben in bezug auf die mehrfachen Symbole der Felder 2 und 3. Ver-

¹⁾ Reymond, *Les Dignitaires de N.-D. de Lausanne*. MDR 2^e série VIII p. 414.

²⁾ Perouse, *Le cardinal Louis Aleman . . . et la fin du Grand Schisme*. Paris 1904, p. 351, N^o 6.

³⁾ Roman, *Description des Sceaux des familles seigneuriales de Dauphiné*. 1906, p. 230 et Rivière de la Bâtie, *Armorial de Dauphiné*. Grenoble, 1867.

⁴⁾ *Archives héraldiques* 1916, p. 69, 153, table VII.

⁵⁾ Mgr. Fuzet, archevêque de Rouen, et M. le chanoine Jouen, *Comptes, devis et inventaires du Manoir archiépiscopal de Rouen*.